

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 19

Artikel: Le général Jomini [suite]
Autor: Sainte-Beuve
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-357790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 19.

Lausanne, le 27 Septembre 1869.

XIV^e Année.

SOMMAIRE. — Le général Jomini, par *Sainte-Beuve*. (Suite.) — Coup-d'œil général sur le service étranger, par *M. R. de Steiger-Fischer*. — Exposé des motifs de l'avant-projet de loi militaire fédérale. (Suite.) — Rassemblement de troupes à Bière. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Rapport de la minorité de la commission de la Société des officiers vaudois. (Suite.)

LE GÉNÉRAL JOMINI, PAR SAINTE-BEUVE. (¹)

(Suite.)

On aura peut-être remarqué que Jomini, dans sa lettre de janvier 1813 au ministre Clarke, exprimait positivement le désir non plus d'un poste dans l'état-major, mais d'un commandement dans un corps d'armée. Ceci répondait à une de ses préoccupations constantes depuis quelques années, et à une objection ouverte ou sous-entendue qu'il rencontrait sans cesse et à travers sa route. Il est rare, quand un homme possède un talent supérieur évident, qu'on n'en profite pas pour lui en dénier un autre: cela est de la nature humaine et de tous les temps. Or, Jomini, tacticien et écrivain distingué, devait naturellement être contesté comme militaire pratique et chef de troupe. Il aurait donc tenu avant tout à être mis à même, une bonne fois, de confondre sur ce terrain ses détracteurs. L'ami et le correspondant auprès de qui il s'épanchait pendant sa crise morale de 1810, le baron Monnier, lui avait représenté fort sensément le vrai de sa situation, en la dégageant autant que possible des irritations toutes personnelles qui venaient s'y joindre:

« ... N'accusez cependant personne, lui avait-il dit, des désagréments que vous avez éprouvés: ils étaient inhérents aux circonstances de votre carrière, et il faut bien moins vous en prendre aux hommes qu'à la nature des choses. En effet, il y a à peine quelques années que vous êtes passé d'un service étranger au service de France, où vous avez débuté comme officier supérieur. Peu de temps après, des conseils donnés au maréchal sous les ordres duquel vous étiez, et une manœuvre habile ordonnée presque malgré lui (²), ont contribué à obtenir à l'armée un brillant succès. Ce service est avoué par le maréchal qui l'a reçu, et il est connu et apprécié par l'empereur; mais seulement quelques généraux, initiés aux secrets des grandes opérations de l'armée, ont entendu parler de ce service et de ceux que vous avez rendus. La foule les ignore tous: elle ne voit en vous qu'un officier qui a des protecteurs puissants, et qui peut accaparer des faveurs que chacun croit lui être dues comme de simples récompenses. Ces jalousies, en offrant un appui à vos ennemis, doivent leur donner souvent la tentation d'agir. Opposez leur le courage

(¹) Voir nos précédents numéros.

(²) Le correspondant de Jomini veut parler, sans doute, de la campagne d'Ulm en 1805, et du mouvement de Ney sur la rive gauche du Danube, maintenu malgré l'intervention de Murat et à travers l'hésitation même de Ney, qui fut un moment ébranlé.

de vous résigner à une grande partie des tracasseries dont vous êtes l'objet : elles ne seraient pas aussi fréquentes, si vous vous y montriez moins sensible. Soyez convaincu que rien de tout cela ne peut, à la longue, arrêter votre carrière. Tous les prétextes que la malveillance a fait valoir jusqu'à présent contre vous manqueront à la fois, le jour où vous aurez conduit *en votre nom* une division, une brigade, un corps quelconque à l'ennemi. Alors vous aurez gagné tout à fait vos éperons, vous vous serez naturalisé aux yeux de toute l'armée, et personne n'osera plus vous opposer nulle part que vous n'êtes pas Français. Ce jour n'est pas éloigné, je l'espère, d'après les dispositions que l'empereur vient de montrer pour vous. »

Cette lettre, qui touche avec justesse des points chatouilleux et délicats, donne envie de mieux connaître quel était ce correspondant si sage, le baron Monnier (ou plutôt *Mounier*). Nous y reviendrons.

Quoiqu'il n'eût point un commandement en son nom, comme il avait paru le désirer d'abord, Jomini, remplacé ainsi à la tête de l'état-major du maréchal Ney le 4 mai 1813, c'est-à-dire le surlendemain de la bataille de Lutzen et quelques jours avant celle de Bautzen, se retrouvait plus que jamais dans sa sphère et dans son élément, à même de rendre les plus grands services. Il ne tarda pas à le prouver.

Il ne faudrait rien exagérer pourtant. Dans les jours qui précédèrent la bataille de Bautzen, il y avait incertitude si les forces ennemies se réuniraient ou se diviseraient. Dans ce dernier cas, et si l'armée prussienne s'était séparée des Russes pour se porter sur Berlin, Ney, qui venait d'être chargé du commandement de plusieurs corps d'armée, devait se diriger sur cette capitale. Mais il était peu probable, d'après les règles de la guerre, que les ennemis commissent pareille faute. Dans les ordres imprimés de la *Correspondance* impériale, on n'en voit aucun qui prescrive à Ney de marcher sur Berlin ; il est dit seulement que le maréchal devait toujours se tenir dans une position intermédiaire, à portée de faire ce mouvement et cette pointe si elle était nécessaire, ou de se rabattre du côté de Bautzen, en cas d'affaire, pour tourner l'ennemi. Il est possible pourtant que l'ordre daté de Dresde, le 13 mai au soir, ait paru indiquer plus probablement au maréchal cette direction de Berlin, et que Jomini ait dû alors insister auprès de lui pour toutes les raisons stratégiques qui tendaient à la contre-indiquer. Toujours est-ce que l'ordre chiffré apporté au maréchal par un paysan et qui assignait positivement le rendez-vous de Bautzen, ne fut remis à temps le 19, que parce que Ney ne s'était pas laissé distraire à cette idée d'une pointe sur Berlin et s'était tenu de sa personne dans le rayon des opérations centrales. La dépêche chiffrée prescrivait le même mouvement qu'on exécutait déjà depuis quarante-huit heures. Pendant toute la journée du 21 mai, et tandis que Napoléon livrait sa bataille de front, les forces de Ney furent utilement employées à prendre l'ennemi à revers et à décider la victoire. Les instructions d'ailleurs, adressées au maréchal pour cette journée de Bautzen avaient été des plus laconiques du côté de Napoléon : rien qu'un simple petit billet au crayon, expédié à huit heures du matin et qui n'avait atteint Ney qu'à dix. Ney et son chef d'état-major avaient dû suppléer à tout, et il n'avait pas tenu à ce dernier que la direction donnée à l'attaque ne fût plus centrale et plus décisive encore. L'ordre primitif, indiqué par Jomini dès le matin sur le terrain même — terrain qu'il connaissait bien, puis-

que ç'avait été un des champs de bataille de Frédéric, — était de *marcher droit sur les clochers de Hochkirch* (Haute-Eglise), le point culminant de tout l'échiquier, d'y faire converger les colonnes pour occuper la chaussée de Wurschen, ce qui eût porté l'effort en plein derrière la ligne ennemie entièrement débordée. Le billet au crayon de l'empereur fit dévier l'attaque sur Preititz, un peu trop à droite. Le billet disait d'y être à midi. On suivit la lettre plutôt que l'esprit de cet ordre. On perdit du temps. Si le mouvement de Ney s'était opéré tout entier dans le premier sens et avec la vigueur que l'illustre maréchal avait déployée en tant d'autres rencontres, le résultat de la victoire de Bautzen eût été bien différent : « c'eût été, ni plus ni moins, un mouvement entièrement semblable à celui que Blucher exécuta plus tard contre nous à Waterloo. » La paix, du coup, eût pu être conquise. Mais le soleil avait tourné, le temps des triomphantes journées n'était plus⁽¹⁾.

L'armistice qui suivit la demi-victoire de Bautzen fut la période fatale pour Jomini et dans laquelle le drame moral s'agita en lui dans tout son orage (4 juin au 16 août 1813). Il nous manque un élément important pour en bien juger. Où est la correspondance de Ney avec l'empereur et que dit-elle à ce lendemain de Bautzen ? Cette correspondance fait lacune. Ney demandait pour son chef d'état-major le grade de général de division. Il serait curieux de savoir en quels termes : le dossier du Dépôt de la guerre est des plus minces pour cette période, et muet sur ce qui nous intéresse. On y voit seulement que le 14 juin 1813, par une lettre écrite de Liegnitz, Jomini réclamait du ministre Clarke sa lettre de service, qu'il n'avait pas encore reçue, comme chef d'état-major du 3^e corps. Le 12 juillet seulement

(¹) Jomini a donné plusieurs récits de sa conduite pendant les journées qui précédèrent Bautzen et le jour même de la bataille. Dans sa correspondance avec le baron Monnier, dans celle qu'il eut avec le général Sarrazin, c'est-à-dire dans le feu de la polémique ou l'ardeur de l'apologie, il me paraît avoir outrepassé un peu les termes de l'exactitude, comme lorsqu'il parle d'un ordre précis que Ney aurait reçu de l'empereur pour se porter sur Berlin, et auquel lui, Jomini, aurait tout fait pour s'opposer. Dans la *Vie politique et militaire de Napoléon*, l'historien rentre dans le vrai et le vraisemblable : « Ney, est-il dit, attachant trop d'importance au mouvement sur Berlin, était prêt (à un moment) à s'y porter de sa personne. » Là eût été la faute et c'est en cela que Jomini le combattit par toutes sortes d'objections que les renseignements et les ordres ultérieurs vinrent tout à fait confirmer. Pour expliquer ces variantes de récit de la part de témoins bien informés et qui se prétendent sincères, n'oublions pas aussi que ces ordres dictés par l'empereur, et que nous lisons aujourd'hui si nettement dans un livre, n'arrivaient pas tous à point à leur destination ; qu'il y avait des interruptions, des intervalles remplis d'incertitudes, durant lesquels il fallait conjecturer, deviner, commencer à décider de son chef ; que le major-général Berthier interprétait lui-même un peu les ordres de l'empereur en les transmettant et les développant, et qu'il avait bien pu, le 13 mai, accentuer davantage encore la possibilité qu'il y aurait pour Ney d'avoir bientôt à faire un *à-gauche* sur Berlin. De là l'anxiété de Ney, ses vellétés d'aller en avant, de mettre en mouvement le gros de ses forces, et les objections, les résistances de Jomini qui alla, dit-il, « jusqu'à refuser de signer l'ordre d'un faux mouvement, et jusqu'à rédiger les lettres de manière à devoir être signées par le maréchal lui-même, contre l'usage adopté dans son état-major. » Ce sont là des secrets d'intérieur, et il en est à la guerre comme partout. Entre les pièces officielles émanées d'en haut que nous possédons et la réalité du détail, il s'est passé plus de choses que n'en laisse à soupçonner l'histoire : c'est à la biographie, toutes les fois qu'il y a jour, de les recueillir et de les noter.

cette pièce lui était envoyée. Que se passait-il cependant dans l'état-major du prince Berthier? Nous en sommes réduits aux témoignages produits par Jomini lui-même, et qui peignent en traits ardents son offense, l'injustice dont il se voit victime, et qu'il retourne en tous sens au gré d'une imagination blessée « Tandis que quelques personnes, lui écrivait-on de Dresde, vous attribuent la présence de vos trois corps d'armée à Wurschen et vantent avec chaleur ce service à l'occasion duquel elles rappellent les autres, l'état-major retentit contre vous des plaintes les plus vives. » Ces plaintes consistaient dans un esprit d'indépendance qui aurait empêché Jomini de faire expédier ses états de situation, d'après des modèles qu'on lui avait donnés. Il avait refusé aussi, disait-on, d'employer des officiers sans troupes, qu'on lui avait envoyés de Dresde et qu'il avait renvoyés, les jugeant peu capables : ils avaient déblatéré au retour. Mais le grief principal qu'on alléguait, c'était le retard dans l'envoi des états de situation qu'on dressait tous les quinze jours, et qu'il avait cru pouvoir différer, parce qu'il n'avait pas reçu à temps de la division Souham, toute composée de régiments provisoires, les états nécessaires pour rédiger le sien. On sait quelle importance l'empereur attachait à ces états de situation ; il ne s'endormait jamais sans les lire. Il est probable qu'un soir, ne trouvant pas ceux de Jomini sous la main, il s'était livré à un emportement que Berthier n'avait pris nul soin de calmer. Jomini ne fut donc point promu à un grade supérieur, mais, loin de là, Berthier obtint contre lui un ordre pour lui faire garder les arrêts pendant quelques jours, en se fondant sur la nécessité de tenir les chefs d'état-major des corps dans la dépendance du major-général. Une lettre de Jomini, écrite⁽¹⁾ sous le coup de cet affront, nous peindra mieux que tout l'exaltation de sa douleur et de son désespoir :

« (Liegnitz, le 24 juin 1813.) Mon cher Monnier, je viens de recevoir votre lettre du 20 ; vous devez juger à quel point j'en suis atterré. Le même courrier qui me l'apportait m'a remis l'agréable épître du prince de Neuchâtel. Il ne s'est pas contenté de me mettre aux arrêts, *il m'a fait mettre à l'ordre de l'armée comme remplissant mal mes fonctions* ; et, pour donner plus de solennité à cette punition, il me l'envoie par un courrier de cabinet, honneur ordinairement réservé aux princes et aux ambassadeurs, et que je serai obligé de payer à mes frais. Vous voyez, mon cher, que le persécuteur n'a rien négligé pour me faire avaler la ciguë jusqu'à la lie. Il n'a que trop atteint son but. Depuis six heures, une fièvre ardente me dévore !... Envoyé aux arrêts, mis à l'ordre comme un chef d'état-major incapable, après ce que je viens de faire à Bautzen, et au moment où j'attends une promotion pour prix d'une conduite que peu d'officiers auraient osé tenir !... Ah ! mon cher, c'en est fait ! jamais je ne supporterai un affront si cruel... Je me regarderais comme le plus misérable des hommes, si j'étais capable de servir un quart d'heure de plus. Officier étranger, me dévouant à la France et au grand capitaine qui la gouverne, servant l'un et l'autre avec enthousiasme, sans aucun lien ni avantage national, je recevrais pour prix de mon zèle des injures et l'infamie !... Et dans quel temps, grand Dieu ! quand l'armée, habituée depuis six ans à un avancement sans exemple, voit de toutes parts des sous-lieutenants devenus rois, et des officiers très ordinaires devenus généraux en six ans !...

« Ce qu'il y a de plus terrible dans mon affaire, c'est que le misérable état de situation, qui en est le prétexte, arrivait sans doute à Dresde au moment même où le courrier qui vient de me déshonorer aux yeux de l'armée en partait.

« On dit que le courrier prochain nous apportera les promotions sollicitées par

(¹) Ecrite ou *censée écrite*. On verra plus tard pourquoi je fais cette réserve.

le maréchal. Puisqu'on me signale à l'armée comme un imbécile, il n'est guère probable qu'on me fasse figurer sur ce tableau, et alors ma perte devient inévitable : je ne pourrais jamais supporter cette exclusion. Dans deux jours je saurai si je suis définitivement condamné ; car vous pensez bien que, dans cette horrible position, il s'agit d'être ou de ne pas être (*to be or not to be*). Et si je ne suis rien après un événement comme celui de Bautzen, quel espoir me restera-t-il ? Il faut un concours inouï de circonstances pour amener un officier général à rendre un service pareil ; et Dieu sait qu'en dix campagnes je n'en aurai pas d'occasion... »

Vingt jours s'écoulèrent encore avant qu'il eût fait la démarche irrévocable. Il attendait, il hésitait, il espérait toujours ; il faisait et refaisait en tous sens à sa manière le monologue de Coriolan prêt à passer aux Volsques. Il ruminait (à travers toutes les dissemblances) le fier et amer souvenir du connétable de Bourbon. Il se croyait plus résolu intérieurement qu'il ne l'était : il eût suffi jusqu'au dernier moment sans doute d'un retour de justice pour l'arrêter et faire rebrousser le cours de ses pensées. Ce n'est que le 13 août, à l'annonce des promotions pour le 15, et en se voyant exclu, qu'il prit le parti suprême, le parti désespéré de changer d'aigles et de passer son Rubicon.

« Ce 13 août 1813. — Enfin, mon cher Monnier, la mesure est comblée : le courrier vient d'arriver avec toutes les promotions ; il n'y en a pas moins de 700⁽¹⁾ pour notre corps d'armée. Tous ont reçu des signes de satisfaction et de gloire : celui seul qui, au dire du maréchal lui-même, avait le plus contribué à la victoire, est récompensé par les arrêts !... Une fièvre brûlante me consume. Demain, hélas ! j'aurai abandonné des drapeaux ingrats où je n'ai trouvé qu'humiliation, et qui ne sont pas ceux de ma patrie !... »

« J'écris une longue épître à l'empereur pour lui expliquer tous les motifs de ma démarche... »

« Je n'ai pas besoin de vous dire où je vais : le souverain généreux qui m'a donné asile en 1810 doit disposer dès aujourd'hui de la dernière goutte de mon sang. Là, du moins, je ne serai ni vexé ni humilié, si jamais je trouve des occasions et une position qui me permettent de rendre des services de l'espèce de ceux que je crois avoir rendus. Je désire que ma lettre à l'empereur parvienne jusqu'à vous : elle ajoutera, j'en suis sûr, aux regrets que vous pourrez éprouver de notre séparation.

« Adieu !... la fièvre me force à vous quitter ; je n'en puis plus. Conservez-moi quelques sentiments de bienveillance. En prononçant ce cruel adieu, mon cœur est oppressé ; il me semble que j'aime plus que jamais le petit nombre d'amis que je laisse en France... »

Il laissait des amis non-seulement dans le civil, tels que celui à qui il écrivait, mais aussi dans le militaire, et de vraiment intimes : je ne citerai que le général Guilleminot.

(A suivre.)

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LE SERVICE ÉTRANGER.

*Lu à la réunion de la Société générale d'histoire suisse à Neuchâtel,
le 1^{er} septembre 1869.*

Messieurs,

Si je sors un moment de mon obscurité, c'est pour tâcher de vous intéresser à un travail que j'ai entrepris, il y a 27 ans, et dont je n'ai publié jusqu'ici que quelques fragments.

Il s'agit de l'histoire militaire des Suisses au service étranger.

Ayant eu d'abord l'intention de continuer jusqu'à nos jours celle écrite

(¹) Ailleurs il a dit cinq ou six cents.